

« LA BALADE CORNELIENNE »

Intermédiaire du Championnat de France Tourisme des Randonneurs FFM 2012



Inscription en ligne sur :



Accueil Salle CE GKN GLEANZER à Brette les Pins_72250 (Accès Fléché)



Samedi 28 Avril 2012.

Accueil dès 14h00 - contrôle inscription.

Installation au campement - Découverte thalasso pour gorges sèches.

16h00 à 18h00 : balade avec arrêt découverte - distance 60 kms.

Option visite : 3€ facultatif

A partir de 20h30, nous te proposons Apéritif et repas chaud pour le plaisir du ventre.

Une soirée animée par notre DJ.

Dimanche 29 Avril 2012.

8h00 - Petit déjeuner (inscrit du week-end)

8H30 - Accueil - contrôle inscription - café de bienvenue

9H00 - balade la route du Jasnières (92 KM)

Découverte et dégustation a mi-parcours.

13H00 Déjeuner (Plateau repas).

Remise des prix.

Après-midi : Profitez du site GKN avec son Etang et ses alentours boisés.

Inscription **OBLIGATOIREMENT** avant le **19 avril 2012.**

MC St CORNEILLE, Pascal Launay 46 rue des sablons 72460 St Corneille.

Tel : 06 32 70 63 74 Email : mcstcorneille@laposte.net

Rassemblement ouvert a tous : Week-end : 32€ ou Dimanche : 19€

« LA BALADE CORNELIENNE »

Intermédiaire du Championnat de France Tourisme des Randonneurs FFM 2012



INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE AVEC

Partenaire de vos compétitions

plus simple et plus rapide

Où

BULLETIN D'INSCRIPTION

Catégorie Pilote: -de 25ans +de 25ans 125 cm³ + de 125 cm³ féminin homme

Nom : Prénom : N° Licence 2012 :

Adresse :

CP : Ville : Tel :

Mail :

Catégorie Passager : moto side-car enfant

Nom : Prénom : N° Licence 2012 :

Adresse :

CP : Ville : Tel :

Mail :

Week-end: 32€ X =€

Dimanche : 19€ X =€

Demi tarif enfant de 8 à 16ans : € X =€

Option visite (samedi) : 3€ X =€

TOTAL :€ à l'ordre du MC ST CORNEILLE.

Envois et règlement AVANT LE 19 AVRIL 2012.

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas chercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Après paiement des droits d'inscription, la non participation au rassemblement entraînera la perte de ces droits qui resteront acquis au moto club de St Corneille, sauf en cas de force majeure (fournir justificatif). Les organisateurs rejettent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel.

DATE :/...../2012.

SIGNATURE :

Ne pas jeter sur la voie publique.